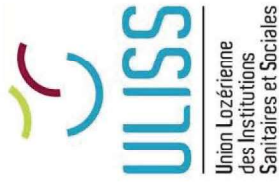


Le SAMO a été créé pour répondre à une demande réelle du terrain et aux besoins avérés des personnes en situation de handicap, confrontées à des démarches souvent complexes qui pouvaient freiner leur mobilité et leur admission. Il a également été pensé pour accompagner les établissements du territoire dans le renforcement de leur attractivité et la transformation de leur offre, afin de mieux répondre aux attentes des personnes qu'ils accompagnent.

Le SAMO est aujourd'hui un dispositif mutualisé entre 4 Associations du GCSMS ULISS en Lozère :



CONTACT

07 70 25 20 35 - 07 86 90 50 48
samo@union-uliss.fr





Le SAMO facilite et fluidifie les parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Il constitue une porte d'entrée unique pour les démarches de **candidature**, de **mobilité** et d'**orientation**, en simplifiant les procédures administratives et en garantissant une prise en compte optimale des besoins, des souhaits et de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Grâce à une expertise dédiée, le SAMO assure la **coordination** des admissions et des parcours, **soutient** les situations complexes, favorise l'attractivité et la transformation de l'offre médico-sociale, et contribue à l'émergence de **solutions** innovantes en lien avec les partenaires et les aidants.

LES MISSIONS

- Fluidifier et faciliter les parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Avoir une approche experte du traitement des candidatures
- Participer à une réponse très adaptée aux besoins
- Explorer toutes les possibilités d'accompagnement (agilité et adaptation)
 - Simplifier les démarches socio administratives liées à l'admission
 - Participer à la co-construction de solutions nouvelles et innovantes pour répondre aux situations rencontrées

LE PUBLIC

- Les personnes en situation de handicap (adultes et enfants) dans le cadre d'une demande de candidature, de mobilité et d'orientation
- Leurs aidants dans le cadre de ces démarches
- Les professionnels et l'ensemble des partenaires dans le domaine social, sanitaire et médico-social

LES AXES DE TRAVAIL

- Coordination des admissions : « porte d'entrée » au sein des établissements medico-sociaux
- Coordination de la mobilité inter établissements et des orientations
- Participation à la définition de la politique d'admission
- Coordination des parcours et situations complexes
- Observatoire, expertise et formation

